

Rosemont-
La Petite-Patrie

Des nouvelles
de votre
arrondissement

le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 4 NUMÉRO 1 – PRINTEMPS 2013

Services aux résidents

Des fiches permis
qui facilitent vos travaux
Renouvellement du Règlement sur le bruit



Milieu de vie

Plan local de déplacement : participez!
Programme de réfection
routière de 2013



Environnement

Chronique horticole



Et bien plus!

Mots du maire et des conseillers

Mot du maire

Dans le but de guider ses actions, et en toute cohérence avec les besoins des résidants, l'arrondissement a déterminé de nombreuses priorités pour l'année 2013.

D'une part, plusieurs projets de développement durable se poursuivront dans les prochains mois, notamment l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires et le soutien à l'aménagement de ruelles vertes. Aussi, la réfection de parcs et la plantation d'arbres dans les secteurs industriels et résidentiels contribueront à l'amélioration et à l'embellissement du domaine public.

D'autre part, des efforts seront déployés pour mettre en valeur l'économie locale, les artères commerciales et les secteurs d'emplois, en mettant l'accent sur le verdissement, la réfection de rues, l'aménagement de saillies et l'ajout de mobilier urbain.

En terminant, nous élaborons actuellement un plan qui permettra d'harmoniser les différents types de déplacements, dans le respect des besoins et des préoccupations des résidants en matière de transport et de circulation.

Au plaisir de vous croiser à vélo sur l'une de nos nombreuses pistes cyclables!

François William Croteau, maire de l'arrondissement
514 872-6473 • francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



Conseil d'arrondissement

Prochaines assemblées ordinaires

Mardi 2 avril
Lundi 6 mai
Lundi 3 juin
Mardi 2 juillet

À 19 h, à la salle Jean-Drapeau
5650, rue D'Iberville
2^e étage

Visionnez les séances sur Internet :
ville.montreal.qc.ca/rppendirect.

District du Vieux-Rosemont

Élue depuis bientôt un an, j'ai senti le besoin de faire un bilan. Cette année, forte en émotions, a été marquée par de multiples rencontres qui se sont traduites, pour moi, par de nouvelles idées, de nouveaux points de vue et une meilleure compréhension des enjeux de notre quotidien. Ces rencontres ont surtout confirmé que j'ai eu raison de faire le grand saut en politique.

Nombreux sont ceux qui, tout comme moi, aiment notre ville, pensent que la vie urbaine a énormément à offrir et sont convaincus que de grands changements sont nécessaires pour que Montréal soit à la hauteur de nos attentes. S'il reste beaucoup à faire, nous sommes sur la bonne voie. Jardins de rue, transport actif, agriculture urbaine, événements dans les parcs... une panoplie d'initiatives et d'activités sont régulièrement déployées dans l'arrondissement.

Un milieu de vie dynamique, ouvert et en constante évolution, c'est ce que je nous souhaite.



Érika Duchesne
Conseillère de la Ville
514 868-3907
erika.duchesne@ville.montreal.qc.ca

District de Marie-Victorin

En cette aube printanière, j'ai le plaisir de vous transmettre de bonnes nouvelles!

Tout d'abord, le guide illustré de la Cité-Jardin, tant attendu par les résidants du secteur, est prêt et disponible sur le site Internet de l'arrondissement. L'information et les plans qu'il contient visent à faciliter les travaux d'aménagement paysager et la rénovation des habitations, dans le respect et pour la conservation de la valeur paysagère et architecturale de ce quartier historique (ville.montreal.qc.ca/rpp/cite-jardin).

En second lieu, je ne peux passer sous silence l'énorme succès qu'a connu, et connaît toujours, l'animation 3D de la future bibliothèque Marc-Favreau. Plus de 5 000 internautes, à ce jour, ont parcouru virtuellement les nombreux espaces qui y seront aménagés et qui se destinent à une diversité de publics. L'art, la culture et les nouvelles technologies sont au cœur des principes d'aménagement et d'architecture de la bibliothèque. Si ce n'est déjà fait, visionnez son animation 3D : ville.montreal.qc.ca/rpp/marc-favreau, section « À propos ».

Bon printemps!



Éleine Ayotte
Conseillère de la Ville
514 868-3931
elaine.ayotte@ville.montreal.qc.ca

District de Saint-Édouard

Tenu en mai 2010, le Forum Petite-Patrie a regroupé tant des citoyens que des acteurs politiques, sociaux, économiques et communautaires du quartier. Ce forum a été un incroyable vecteur d'échanges qui ont permis d'établir et de prioriser les besoins du quartier. Parmi ceux-ci, tous ont jugé impérieuse la mise sur pied d'un outil de diffusion des ressources communautaires.

Depuis novembre 2012, c'est chose faite! Un portail de diffusion des différents services offerts dans La Petite-Patrie a été créé : petitepatrie.org. Vous souhaitez connaître vos ressources locales, que ce soit en loisirs, en environnement ou en services communautaires? C'est le lieu incontournable. Vous y trouverez une liste exhaustive de tous les organismes et de leurs offres de services ainsi qu'un calendrier complet des événements sociaux et communautaires du quartier.

Je tiens à saluer cette initiative extraordinaire et à féliciter les artisans derrière cet effort de promotion de nos ressources locales, et vous invite à explorer cet outil conçu pour vous.



François Limoges
Conseiller de la Ville
514 872-8234
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

District d'Étienne-Desmarteau

Il reste moins d'un an avant que vous ne soyez invités, une nouvelle fois, à choisir vos représentants à la Ville de Montréal. Chaque jour, je me sens très reconnaissant de pouvoir vous servir et contribuer, de concert avec vous, à l'amélioration de notre vie de quartier.

L'apaisement de la circulation a été dernièrement l'une de vos demandes majeures. Ainsi, plusieurs mesures d'apaisement ont été appliquées, un peu partout, en accordant une attention particulière aux zones scolaires et aux alentours des parcs où circulent de nombreux enfants. Et ce n'est pas fini.

La gestion des eaux de pluie fait également partie des principaux thèmes sur lesquels vous avez dirigé mon attention. Aujourd'hui, un inspecteur spécialisé est disponible pour effectuer une visite-conseil personnalisée à votre résidence. De plus, nos opérations quotidiennes considèrent davantage le maintien de la porosité des surfaces et de l'écoulement naturel des eaux de pluie.

Je reste à votre disposition et vous remercie pour votre confiance.



Marc-André Gadoury
Conseiller de la Ville
514 872-8390
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

Nouvelles en bref

Rappels utiles

Le printemps est à nos portes et, de ce fait, certains règlements municipaux reprendront sous peu du service. Soyez attentifs pour éviter les désagréments.

Stationnement sur rue : surveillez la signalisation dès le 1^{er} avril

Nettoyage des rues : du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, le stationnement n'est pas autorisé pendant la période indiquée sur les panneaux de signalisation, même si le balai mécanique est déjà passé. Cette période de temps est entièrement destinée à l'entretien des rues, qu'il s'agisse de nettoyage ou d'autres travaux.

Accès aux pistes cyclables : durant cette même période, les automobilistes doivent aussi surveiller les interdictions de stationner sur les voies cyclables aménagées en bordure de trottoir, comme sur la rue Saint-Zotique. Des contraventions seront données aux automobilistes qui ne respecteront pas la réglementation.



Dès le 1^{er} avril, les 24 km de pistes cyclables de l'arrondissement seront ouverts, au grand plaisir de ceux et celles qui se déplacent à vélo.

Abris temporaires d'automobiles : autorisés jusqu'au 15 avril

N'oubliez pas, la réglementation de l'arrondissement vous autorise à conserver votre abri temporaire d'automobile jusqu'au 15 avril. Après cette date, nous vous remercions de bien vouloir retirer votre installation (toile et structure).



Les fiches permis : de nouveaux outils pour les résidents qui construisent ou rénovent

À l'aube du printemps, période de l'année où les rénovateurs se font une joie de renouer avec leur coffre à outils, l'arrondissement met en ligne plusieurs fiches permis qui simplifieront les demandes de permis et d'autorisations.

L'objectif est de délivrer les permis et autorisations le plus rapidement possible afin que les résidents puissent entreprendre leurs travaux dans les meilleurs délais. Depuis deux ans, le nombre de demandes déposées au Bureau des permis et inspections a crû de 35 %, ce qui illustre bien le potentiel et la vitalité de Rosemont-La Petite-Patrie.

En plus du système de prise de rendez-vous et de gestion de file d'attente mis en place à l'automne, voilà que l'arrondissement crée, juste à temps pour le printemps, de nouveaux outils d'information, accessibles et complets, qui faciliteront la tâche du citoyen souhaitant obtenir un permis de rénovation ou de construction.

Pourquoi consulter les fiches permis?

- Parce qu'elles contiennent une information très simple, complète et utile qui vous fera gagner du temps.
- Parce qu'elles expliquent pourquoi un permis, ou une autorisation, est requis dans le cadre de vos travaux, ce qui vous aidera à mieux comprendre les exigences à respecter.
- Parce qu'elles contiennent des exemples concrets des plans et des documents nécessaires.
- Parce que si vous les consultez, vous augmenterez vos chances de déposer un dossier conforme du premier coup et, ainsi, d'obtenir votre permis ou votre autorisation dans les meilleurs délais.

Fiches permis actuellement disponibles

(ville.montreal.qc.ca/rpp/permis)



Fiches permis à venir

- Dépendances : cabanons, remises et autres
- Terrasses résidentielles
- Piscines résidentielles

Le citoyen, au cœur des décisions

Un bruit que vous jugez abusif perturbe votre tranquillité?

1. Appelez le bureau Accès Montréal (311) pour formuler une requête.

2. Celui-ci acheminera votre demande à la Division des permis et inspections qui prendra les mesures suivantes :

- envoi d'une lettre au contrevenant potentiel pour l'informer du problème et lui demander de régler la situation dans un court délai, s'il y a véritablement un problème;
- envoi d'une lettre au citoyen ayant formulé la demande pour l'informer qu'une lettre a été envoyée au contrevenant potentiel et pour l'inviter à communiquer de nouveau avec l'arrondissement si le problème persiste après le délai prescrit.

3. Si le problème persiste, l'inspecteur poursuivra ses recherches et communiquera avec vous pour connaître la source du bruit.

4. Par la suite, il se présentera sur les lieux, avec le sonomètre en main, pour prendre les mesures de bruit nécessaires.

5. L'inspecteur analysera ensuite le bruit à l'aide du logiciel conçu par l'École polytechnique pour vérifier s'il répond au seuil de bruit maximum énoncé dans le Règlement sur le bruit.

6. S'il y a infraction, l'inspecteur enverra un avis au contrevenant pour l'informer du délai accordé pour se conformer à la réglementation.

7. Une fois le délai passé, l'inspecteur se rendra sur les lieux pour une deuxième lecture du bruit.

Si le bruit n'est toujours pas conforme à la réglementation, un constat d'infraction pourra être donné.

Pour des quartiers paisibles et agréables

Pour protéger la quiétude de ses quartiers résidentiels et contribuer à la qualité de vie des citoyens, Rosemont–La Petite-Patrie a procédé dernièrement à une révision en profondeur de son Règlement sur le bruit.

En vigueur depuis le début de l'année, la nouvelle réglementation permet à l'arrondissement de bonifier son offre de services, d'améliorer sa performance et de mieux protéger la quiétude des résidents, et ce, en leur offrant un environnement sain et paisible. Ces nouvelles mesures comprennent notamment :

- une réduction de 5 décibels des niveaux de bruit permis le jour, le soir et la nuit dans les quartiers résidentiels, ce qui contribuera à la tranquillité du voisinage;
- l'embauche d'un inspecteur, l'achat d'un appareil de mesure du bruit ainsi que l'utilisation d'un logiciel de calcul personnalisé pour rendre ce service plus rapide et efficace;
- l'augmentation du montant des amendes applicables, ce qui aura un effet dissuasif sur les contrevenants potentiels.



Les effets positifs de la nouvelle réglementation seront perceptibles dès l'arrivée de la période estivale, alors que les fenêtres s'ouvriront et que les rues commerciales reprendront vie.

Quelles sont vos habitudes de déplacement?

L'arrondissement invite tous les résidents à prendre part à la préparation du Plan local de déplacement. Il pourra ainsi mieux connaître leurs habitudes, puis déployer des mesures liées au transport actif, au transport en commun et à l'apaisement de la circulation qui répondront à leurs besoins.

Ce plan consiste à établir un diagnostic sur la mobilité à l'intérieur de l'arrondissement, tout en répondant aux préoccupations des résidents en matière de déplacement, que ce soit en automobile ou en transports alternatifs (à pied, à vélo, en transport en commun, etc.).

À l'issue de cette démarche, des mesures et des interventions qui répondent aux besoins de la population seront mises en place.

Une attention particulière sera accordée à la sécurité des transports et à la facilité de circuler sur le territoire.

Pour faire valoir votre point de vue, visitez la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement et cliquez sur le bouton « Plan local de déplacement ».

ville.montreal.qc.ca/rpp



À faire ce printemps

L'arrondissement se fait un devoir de favoriser la tenue d'événements publics afin de contribuer à l'animation du milieu de vie et à l'accessibilité des activités offertes, pour le plaisir des familles et des résidents!

Calendrier des événements publics à venir

6 avril 2013

**Ouverture du Planétarium
Rio Tinto Alcan**

Espace pour la vie vous invite à découvrir les étoiles en proposant une approche inédite de l'astronomie, dans un nouveau bâtiment audacieux, situé à deux pas du Biodôme.

Renseignements : espacepouirlavie.ca



© Espace pour la vie (Raymond Jalbert)

20 et 21 avril 2013

Saintpaulia de Montréal

Exposition et concours de violettes africaines.

Lieu : chalet du parc Maisonneuve
Renseignements : saintpaulia-montreal.com
Promoteur : Société des Saintpaulia de Montréal

23 avril 2013

**La Course des Vikings du Collège
de Maisonneuve**

Événement sportif favorisant l'activité physique des étudiants du collège et de la communauté environnante.

Lieu : parc Maisonneuve
Renseignements : www.cmaisonneuve.qc.ca
Promoteur : Collège de Maisonneuve

27 avril 2013

La marche pour l'autisme

Dans le cadre du Mois de l'autisme, marche de sensibilisation à l'autisme et aux troubles envahissants du développement – rassemblement familial et animation.

Lieu : parc Maisonneuve
Renseignements : autisme-montreal.com
Promoteur : ATEDM

4 mai 2013

Le défi du printemps

Événement de course à pied sanctionné par la Fédération québécoise d'athlétisme et proposant quatre épreuves : 1 km, 2 km, 5 km et 10 km.

Lieu : parc Maisonneuve
Renseignements : ymcaquebec.org
Promoteur : les YMCA du Québec

4 et 5 mai 2013

Portes ouvertes Design Montréal

Événement permettant de découvrir des designers montréalais issus de plusieurs secteurs d'activité et d'en apprendre davantage sur leur métier et leur processus de création. Plus de 16 designers de Rosemont—La Petite-Patrie vous ouvriront leurs portes.

Lieu : parcours en ville
Renseignements : portesouvertesdesignmontreal.com
Promoteur : Ville de Montréal

11 mai 2013

Dystromarche

Collecte de fonds pour aider les gens atteints de maladies neuromusculaires.

Lieu : parc Maisonneuve
Renseignements : muscle.ca/dystromarche ou 514 393-3522
Promoteur : Association canadienne de la dystrophie musculaire

Du 24 au 26 mai 2013

Rendez-vous horticole

Une occasion unique de rencontrer des producteurs de plantes nouvelles, rares ou inusitées, d'assister à des conférences et d'acheter des produits horticoles.

Lieu : Jardin botanique de Montréal
Renseignements : espacepouirlavie.ca



30 et 31 mai et 1^{er} et 2 juin 2013

Festi courses

Quatre jours de festivités et d'activités de toutes sortes telles que spectacles de musique et soldes spéciaux des commerçants de l'artère.

Lieu : promenade Masson
Renseignements : promenademasson.com
Promoteur : SDC Promenade Masson

31 mai et 2 juin 2013

**Féria du vélo,
Un Tour la nuit et Tour de l'île**

Événements sportifs encourageant l'utilisation de transports actifs, l'amélioration de la santé, le bien-être des citoyens, le respect de l'environnement et la découverte de la belle métropole montréalaise.

Lieu : parcours en ville
Renseignements : veloquebec.info/fr/feria/feria-du-velo-de-montreal



7 juin 2013

Relais pour la vie

Une course de nuit amicale et inspirante, d'une durée de 12 heures, pour recueillir des fonds qui aideront à lutter contre le cancer – une ambiance festive à laquelle tous peuvent participer, quels que soient l'âge ou la forme physique!

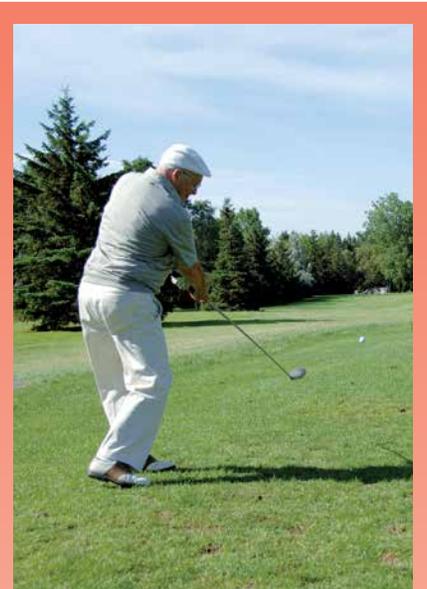
Lieu : parc Maisonneuve
Renseignements : cancer.ca
Promoteur : Société canadienne du cancer

Du 7 au 9 juin 2013

**Grand Prix de Formule 1
dans la Petite Italie**

Trois jours d'activités variées sur le boulevard Saint-Laurent, incluant une imposante exposition de voitures, des spectacles de musique variés et de l'animation pour tous les membres de la famille.

Lieu : boulevard Saint-Laurent et Petite Italie
Renseignements : petiteitalie.com
Promoteur : SDC de la Petite Italie et du Marché Jean-Talon

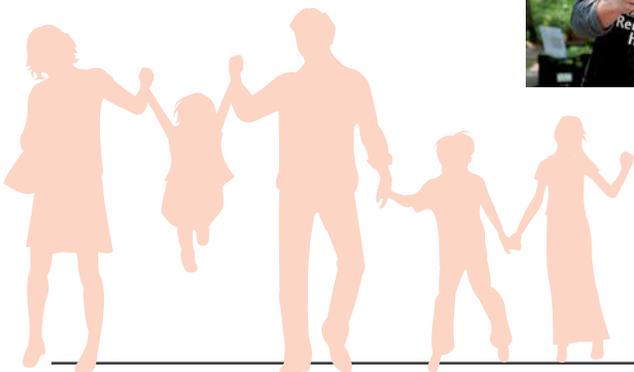
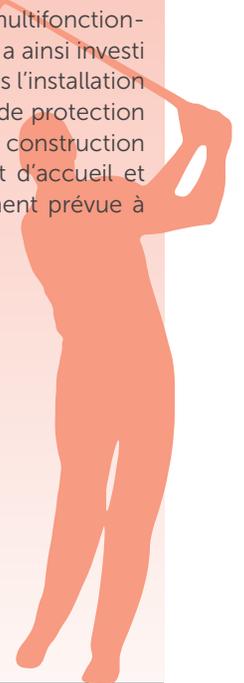


Si tout va bien, les golfeurs pourront fouler le terrain dès le 20 avril prochain!

Mordus de golf? La saison est à nos portes!

Dès que le temps le permettra, l'arrondissement mettra tout en œuvre pour ouvrir rapidement le Golf municipal, pour le plus grand plaisir des amateurs.

Depuis l'ouverture du Golf municipal, en 1923, le terrain a bien sûr fait l'objet de nombreuses améliorations. Les plus récentes, effectuées à l'automne 2012, ont servi à sécuriser les abords du champ de pratique, étant donné la proximité des nouvelles habitations et en prévision de l'aménagement d'une piste multifonctionnelle. L'arrondissement a ainsi investi quelque 300 000 \$ dans l'installation de clôtures et de filets de protection de hauteur optimale. La construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services est également prévue à l'automne 2013.



Pour des espaces verts attrayants

Chronique horticole

Plantes annuelles et vivaces

Il est facile d'hésiter devant la grande variété de plantes offertes de nos jours sur le marché. Toutefois, en y regardant de plus près, il s'agit simplement d'observer les caractéristiques de votre jardin.

Faire le bon choix

Si vous possédez un espace à planter à même le sol, les vivaces demeurent un choix judicieux. Ces plantes pérennes ont l'avantage de s'installer au jardin pour plusieurs années consécutives. Aussi, il sera possible d'aérer une plate-bande de vivaces devenues trop grosses en les divisant en plusieurs plants.

Pour leur part éphémères, mais florifères, les annuelles complètent très bien un jardin composé de vivaces, en y ajoutant de magnifiques accents de couleurs. Vous disposez d'un espace restreint, d'un petit patio ou d'un balcon à l'étage? Aménagez-le avec des pots et des corbeilles généreusement garnis d'annuelles bien fleuries!

Savoir quand et comment planter

Les vivaces se plantent durant toute la saison de végétation qui s'étend du printemps à l'automne. Les annuelles, doivent être plantées lorsqu'il n'y a plus de risque de gel au sol. N'oubliez pas de respecter les distances de plantation requises pour la croissance de chaque espèce. Alors que le besoin en eau des vivaces diminue avec les années et qu'un simple apport de compost, appliqué au printemps, suffit à assurer leur croissance, les annuelles requièrent davantage de soins, d'arrosage et de fertilisation.

Redonner vie aux plants

Pour offrir une cure de jeunesse à vos vieux plants, divisez-les avant qu'ils ne dépérissent. Pour les plantes fleurissant après la mi-juin, procédez à leur division au début du printemps, soit à partir de la fin du mois d'avril jusqu'au début du mois de mai. Les plantes à floraison

hâtive, pour leur part, seront divisées en septembre ou à la fin de leur période de floraison, au début de juin.

À l'aide d'une bêche, déterrez le plant tout en conservant une motte de terre. Pour les plantes à rhizomes ou à tubercules, conservez de trois à quatre bourgeons par section. Le rabattage du feuillage de moitié peut faciliter la division de certaines plantes, notamment les iris. Profitez d'une journée nuageuse pour préserver les racines d'une exposition au soleil trop directe et prenez soin de ne replanter que les parties saines de la plante et de ne pas enfouir le collet, point de jonction entre les racines et les tiges. Un bon tassement de la terre autour des racines, un arrosage copieux, et le tour est joué! Vous avez maintenant des plants en surplus : que diriez-vous de faire quelques échanges intéressants avec vos voisins?

Bon jardinage!

Vivaces



Rudbeckia Black Beauty : vivace originale par ses fleurs coniques et sans pétales d'un noir lumineux. Ses préférences : soleil, mi-ombre, sol ordinaire pas trop sec à frais.



Gaillardia Arizona Apricot : vivace très colorée aimant la chaleur et le soleil et tolérant un sol pauvre. Ses préférences : arrosage modéré, soleil, sol léger moyennement riche. À diviser pour prolonger sa longévité.



Geranium Rozanne : vivace aux grandes fleurs bleues facile à cultiver au soleil ou à la mi-ombre. À diviser aux 4-5 ans pour la revigorer.

Annuelles



Acalypha wilkesiana Bronze Pink : appréciée pour son feuillage splendide, cette annuelle peut se cultiver aussi bien en contenant qu'en pleine terre.



Verbena hybrida Lanai Twister Pink : très florifère, cette annuelle bicolore se plaît au soleil et à la mi-ombre, dans un contenant ou un panier suspendu.



Canna Hello Yellow : grande annuelle apportant une note éclatante au jardin si elle est plantée au plein soleil.



La division d'une vivace.

Place aux arbres!



Dans la plupart des cas, ce sont les secteurs menacés par les îlots de chaleur qui sont privilégiés par le Plan d'action sur la canopée.

Rosemont-La Petite-Patrie entend poursuivre cette année sa participation active au Plan d'action sur la canopée, dont l'objectif est d'augmenter le nombre d'arbres sur le territoire montréalais afin de réduire les îlots de chaleur.

Ainsi, la couverture d'arbres dans les secteurs résidentiels et dans les parcs sera augmentée, de même que dans certains secteurs industriels comme Espace Affaires Rosemont, situé entre les rues D'Iberville et De Lorimier, entre la voie ferroviaire et la rue des Carrières.



En 2012, l'arrondissement a planté 650 arbres, dont plus de la moitié était destinée à de nouveaux emplacements. Il est à noter que 189 des nouveaux plants ont été mis en terre dans le cadre de ce programme.

Une naissance, un arbre

Les résidents qui souhaitent jumeler la naissance d'un enfant à la plantation d'un arbre n'ont qu'à remplir le formulaire prévu à cet effet, disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

Facebook

Suivez-nous
pour tout savoir sur votre arrondissement!



Page officielle : facebook.com/arrondissementRPP
Skateparks : facebook.com/skateparkrpp
Bibliothèque Rosemont : facebook.com/bibliRosemont
Bibliothèque La Petite-Patrie : facebook.com/bibliLaPetitePatrie
Jardins communautaires : facebook.com/LesjardinsdeRPP
Bibliothèque Marc-Favreau : facebook.com/bibliMarc-favreau



Le maire de l'arrondissement, François William Croteau, en compagnie de Francine Gascon et de Claude Bélanger.



Le conseil d'arrondissement a honoré, le 5 février 2013, les gagnants de l'Opération patrimoine architectural 2012 dans Rosemont-La Petite-Patrie. Il s'agit des propriétaires du 6720, rue Chatelain, Pierre et Thérèse Gascon, de même que leur fille Francine, grande responsable de l'entretien méticuleux de cette superbe résidence construite au début des années 60.

Le 3 décembre 2012, le conseil d'arrondissement a honoré Claude Bélanger, propriétaire retraité de la quincaillerie centenaire Rona Bélanger, en le désignant officiellement signataire émérite de son Livre d'or. Actif au sein de l'entreprise, M. Bélanger en assurera la destinée pendant plus de 30 ans, jusqu'à ce qu'il cède les rênes à son fils Dominique en 1996.

Pour recevoir le **Bulletin** par courriel ou pour commenter les articles, visitez le ville.montreal.qc.ca/rpp.

Maintenant disponible en version mobile.



Le bulletin de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est distribué à toutes les portes du territoire quatre fois par année et est aussi disponible en version électronique interactive.

Coordonnées

Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
H2G 2B3 • 311

Bureau Accès Montréal
5650, rue D'Iberville, 3^e étage
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h • 311

Permis
Rendez-vous et renseignements :
514 868-3566

Bibliothèque La Petite-Patrie
6707, avenue De Lorimier
514 872-1733
Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque Rosemont
3131, boulevard Rosemont
514 872-4701
Section jeunesse : 514 872-6139

Maison de la culture
6707, avenue De Lorimier
514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
514 872-7706

Écoquartier
3311, rue Masson
514 727-6775

226, rue Saint-Zotique Est
514 495-8825

Tandem Rosemont-La Petite-Patrie
Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme
5350, rue Lafond, local R-160
514 270-8988

Police :
Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)
920, rue Bélanger
514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)
4807, rue Molson
514 280-0144

Urgence : 911



Informations - Services

Coordination
Direction des affaires publiques et du greffe

Design graphique
Ann-Sophie Caouette

Impression
FL Chicoine

Distribution
Postes Canada

ISBN 978-2-7647-1062-3